

# VACCINATION 😊

**Centres de vaccination actuellement ouverts :**

1. Hôpital Nord-Ouest Villefranche à Gleizé
2. Hôpital Edouard Herriot à Lyon 3e
3. Hôpital de la Croix-Rousse à Lyon 4e
4. Palais des Sports de Gerland à Lyon 7e
5. Hôpital Lyon-Sud à Pierre-Bénite
6. Hôpital Nord-Ouest Tarare

**Lundi 18 janvier ouvriront trois nouveaux centres de vaccination (L'Arbresle, Neuville-sur-Saône et Vénissieux).**

**Début février : Annonce d'ouverture de nouveaux centres de vaccination dans les Monts du Lyonnais**

- Pour rappel, la vaccination concerne les publics prioritaires suivants :
  - Les personnes âgées en établissements (EHPAD, Unité de soins de longue durée) ;
  - Les personnels exerçant dans ces structures de plus de 50 ans ou ayant des facteurs de comorbidité ;
  - Les professionnels de santé (hospitaliers, libéraux, salariés) et les aides-à-domicile de plus de 50 ans et/ou ayant des facteurs de comorbidités ;
  - Les personnes en situation de handicap hébergées en établissement et les personnels y exerçant âgés de 50 ans et plus et/ou atteints de comorbidités ;
  - **A compter de lundi 18 janvier :**
    - les personnes de 75 ans et plus
    - comme annoncé ce jour par le Gouvernement, les personnes particulièrement vulnérables aux formes graves du virus (« vulnérables à très haut risque »), quel que soit leur âge, sur ordonnance du médecin traitant. Il s'agit des patients :
      - atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
      - atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
      - transplantés d'organes solides ;
      - transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
      - atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
      - atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares) ;
      - atteints de trisomie 21.

## **PROCEDURE :**

**Prise de rendez-vous, à l'aide de l'un de ces trois moyens :**

- **un appel téléphonique au centre de vaccination choisi ;(cf coordonnées sur le site du Gouvernement)**
- **une inscription sur le site [santé.fr](https://www.santé.fr)**
- **un appel au numéro national 0800 009 110 qui sera actif 7j/7 de 6h à 22h.**